

L'EXEMPLE FRANÇAIS : LES ACTIONS MENÉES PAR L'UNAT ET LA CPTR

Depuis plusieurs années, l'Unat est engagée dans des actions de soutien au tourisme solidaire et responsable. Elle y est associée avec la Conférence permanente du tourisme rural.

Ses principales actions sont les suivantes :

- la mise en réseau des opérateurs au niveau national ;
- l'animation d'un groupe de travail sur les questions de communication et de commercialisation ;
- la réflexion autour d'un système d'identification, de qualité et de contrôle des différents produits touristiques ;
- les relations et les partenariats internationaux ;
- les actions de communication et promotion (organisation d'événements, participation à des salons, élaboration des documents d'information, etc.) ;
- les actions de sensibilisation et de formation ;
- le « lobbying » ;
- la constitution et la mise à disposition d'un dossier d'information (documents, bibliographies, répertoire de sites Internet, etc.).

Dans le cadre de la promotion et du soutien au tourisme solidaire et responsable, l'Unat travaille étroitement avec les ministères (spécialement le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Tourisme) et avec différents partenaires sociaux comme la Plate-forme du commerce équitable, l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV), les Confédérations syndicales et les comités d'entreprise. En collaboration avec la Conférence permanente du tourisme rural (CPTR), elle anime une commission sur le tourisme responsable et solidaire, ouverte à tous les acteurs œuvrant dans ce secteur (opérateurs, ONG, etc.).

► Commission Tourisme responsable et solidaire Unat-CPTR

La commission Tourisme responsable et solidaire Unat-CPTR est un lieu d'échange entre les acteurs impliqués dans le secteur du tourisme responsable et solidaire. Ils peuvent y faire des propositions pour développer ce type de tourisme et mettre en place des actions communes.

Cette commission est ouverte à tous les membres de la CPTR et de l'Unat ; elle est également ouverte aux opérateurs de tourisme solidaire, de tourisme rural et de tourisme « traditionnel » intéressés par la démarche et qui peuvent satisfaire aux exigences de la charte de l'Unat (de type associatif et coopératif), aux ONG de développement, et à différents partenaires (ministères, collectivités locales et acteurs de la coopération décentralisée, ANCV, comités d'entreprise, professionnels de la formation, experts, etc.).

Un groupe de travail, la « commission internationale », réfléchit aux moyens de contribuer au développement d'un tourisme responsable et solidaire, facteur de développement local, à partir de l'expérience du tourisme rural en France. Cette commission a construit une grille de lecture des démarches de tourisme responsable. Cet outil est mis à la disposition des institutions et des opérateurs œuvrant dans ce domaine. La commission se penche désormais sur la diffusion de cette forme de tourisme et des savoir-faire, par l'organisation de modules de formation et de sensibilisation destinée aux responsables du Nord engagés dans les coopérations décentralisées.

L'Unat, en collaboration avec des opérateurs et des ONG, a élaboré, sur la base des documents déjà existants, une grille d'analyse qui permet de cerner les voyages entrant dans ce concept de tourisme responsable et solidaire. Cette grille s'articule autour de quelques éléments fondamentaux : .../...

- sensibilisation des voyageurs ;
- respect de l'environnement et sensibilisation ;
- retombées économiques locales et choix de prestataires locaux ;
- rencontres avec la population locale ;
- implication dans un ou plusieurs projets de développement local.

Les grilles complétées sont soumises à un comité de pilotage constitué par les ministères partenaires, un représentant d'une ONG, un consultant spécialisé, un voyageur de tourisme solidaire et responsable, l'Unat et la CPTR.

L'analyse des grilles a permis d'identifier trois « catégories » d'opérateurs :

- les opérateurs spécialisés de tourisme qui proposent des voyages correspondant aux critères du tourisme solidaire et responsable et qui s'inscrivent dans une dynamique de développement local et en concertation avec les populations concernées ;
- les associations qui, en France, mènent une activité de soutien à des projets de tourisme solidaire et responsable nés dans les pays émergents ;
- les structures d'appui qui contribuent à la promotion et à la commercialisation des voyages de tourisme solidaire et responsable, dont ils ne sont pas forcément les initiateurs.

► **Quelques produits mis à disposition par l'Unat**

- la brochure « D'autres voyages. Du tourisme à l'échange, répertoire de l'offre du tourisme responsable et solidaire » ;
- le site Internet : www.tourismesolidaire.org ;
- une base de données internationales ;
- CD-rom, documents de synthèse, etc. ;
- une bibliothèque avec un dossier spécifique à disposition du grand public.

Contact :

Unat, Carla Rasera

75015 Paris, France

Tél. : 33 (0)1 47 83 48 27 - Fax : 33 (0)1 45 66 69 90

E-mail : c.rasera@unat.asso.fr

Site Internet : www.unat.asso.fr